



WORLD
RESOURCES
INSTITUTE



CRIDE

CENTRE DE RECHERCHES
INTERDISCIPLINAIRES EN
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT



RECUEIL DES BESOINS FORMULÉS

Kinshasa du 13 juin 2024

Rapport de la session d'écoute pour le projet « Initiative Solidarité pour les Défenseurs de l'Environnement »

(Projet STAND)

Participants : Défenseurs locaux de l'environnement

Facilitateurs :

Professeur Cléo MASHINI MWATHA, CRIDE / UPN

Professeur Joël BARAKA AKILIMALI, CRIDE / UPN



FACULTE DE DROIT
B.P.8815
KINSHASA-NGALIEMA

Financé par :

World Resources Institute (WRI)

Projet

La réunion prévue est inscrite dans le cadre de l'Initiative Solidarité pour les Défenseurs de l'Environnement (STAND) qui est un effort de collaboration de World Resources Institute (WRI) et l'Alliance for Land, Indigenous, and Environmental Defenders (ALLIED).

Point focal pour Kinshasa:

Centre de Recherches Interdisciplinaires en Droit de l'Environnement (CRIDE)/ Université Pédagogique Nationale (UPN)

25, Av. de l'OUA, Q/ Basoko, C/Ngaliema,

Kinshasa/ RD Congo

Tél : +243 (0) 818111199

+243 (0) 829815005

Email : cride.droit.upn@gmail.com

Internet : www.cride.cd

Participants à la session :

30 DLE issus des diverses organisations/plateforme/divers milieu de la ville de Kinshasa

Facilitateurs :

Professeur Cléo MASHINI MWATHA, CRIDE / UPN

Professeur Joël BARAKA AKILIMALI, CRIDE / UPN

Autres intervenants :

M. Patrick James NJAKANI OKOKO, Point focal projet STAND-RDC

M. Christian MABITA MAFUTA, Vice-président de Juristrale

Photo de Couverture

Photo de famille @cride

Lieu et date de l'Intervention

Kinshasa, Hôtel Sultani, 13 juin 2024

O. Résumé

Le *World Resources Institute* (WRI) a confié au Centre de Recherches Interdisciplinaires en Droit de l'Environnement (CRIDE)/ Université Pédagogique Nationale (UPN) la mission de faciliter des sessions d'écoute dans le cadre de son projet STAND. Celles-ci avaient pour but principal d'identifier les besoins en formation des Défenseurs Locaux de l'Environnement (DLE).

L'identification des besoins des DLE s'avère essentielle pour le succès du projet STAND.

Les sessions d'écoute et les questionnaires ont révélé des besoins spécifiques dans plusieurs domaines clés :

- **Droits procéduraux et responsabilité :**

Les DLE ont relevés quelques obstacles rencontrés dont les menaces physiques et morales, les représailles, la corruption au niveau de la justice, le trafic d'influence, la lenteur de la justice, le manque d'assistance judiciaire ainsi que le manque d'assistance financière pour faire face aux besoins d'ordres procéduraux.

Par ailleurs, ils ont également souligné l'importance d'un accès facile et transparent à l'information sur les activités environnementales et les régulations en vigueur.

- **Sécurité et protection :**

Les DLE ont exprimé le besoin de mesures de sécurité renforcées, y compris la collaboration avec les autorités locales, l'accès à des équipements de communication sécurisés ainsi que la sécurité numérique.

- **Création et coordination de coalitions :**

Les DLE ont souligné l'importance des coalitions, lesquels ont contribué à l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles, tout en relevant la nécessité d'un appui en renforcement de capacités, notamment sur les questions de droits et sur la dynamique de groupes.

- **Médias et mobilisation/communication :**

Les DLE ont relevé que l'accès aux médias est très coûteux, car il faut supporter les frais de diffusion de l'information. Par ailleurs, le manque de professionnalisme de certains journalistes fait notamment que certaines informations soient mal traitées au point de créer des problèmes sécuritaires supplémentaires aux DLE.

- **Besoins globaux de soutien :**

Les DLE ont souligné le fait d'avoir accès à des soutiens très limités, lesquels sont essentiellement financiers pour la mise en œuvre des projets. Cependant, en cas de problèmes réels sur terrain, ils n'ont quasiment pas d'assistance juridique, ni d'aide humanitaire, ni de soutien financier d'urgence (pour les besoins de protection) et encore moins de soutien psychologique alors que ces derniers risques sont fréquents. Un soutien psychologique leur permettrait de faire face aux pressions de leur travail.

- **Formation et renforcement des capacités :**

Il existe un besoin urgent de formations continues, notamment en techniques de plaidoyer, en droit de l'environnement et en gestion des conflits.

L'intégration de ces besoins dans le curriculum du programme de formation prévu par le projet STAND permettra de garantir que les interventions soient adaptées aux réalités locales et répondent de manière efficace et durable aux défis complexes auxquels les DLE sont confrontés. En répondant directement aux besoins formulés par les DLE, le projet STAND vise à créer un environnement plus sûr, plus juste et plus durable pour la protection de l'environnement et des droits des communautés locales.

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte d'identification des besoins des DLE

Le *World Resources Institute* (WRI) appuie les pays de l'Afrique centrale, et particulièrement la République Démocratique du Congo (RDC), depuis une vingtaine d'années dans l'élaboration d'atlas forestiers interactifs et d'autres outils de suivi du couvert forestier, contribuant ainsi à la gestion durable des ressources naturelles. Cette assistance se manifeste aujourd'hui à travers l'Initiative Solidarité pour les Défenseurs de l'Environnement (STAND), une collaboration entre le WRI et l'Alliance for Land, Indigenous, and Environmental Defenders (ALLIED).

Le projet STAND est une initiative conçue pour répondre aux besoins urgents des Défenseurs Locaux de l'Environnement (DLE), qui, malgré leur rôle crucial, sont souvent confrontés à de graves menaces, telles que des agressions physiques, des meurtres, des pertes de moyens de subsistance et de biens, en raison de leur engagement en faveur de l'environnement. Ces risques sont particulièrement accrus dans les pays où l'exploitation des ressources naturelles est prédominante. Le projet STAND vise à développer des stratégies de prévention robustes pour les DLE, en mettant l'accent sur les communautés mal desservies et sous-représentées. Il soutient également les organisations de la société civile qui protègent l'environnement, souvent ciblées par des actes de harcèlement, des menaces, des assassinats et des abus judiciaires.

Par ailleurs, STAND cherche à renforcer les capacités financières des DLE pour qu'ils puissent mieux faire face aux risques et intégrer la protection de l'environnement dans des cadres plus larges, incluant les moyens de subsistance, la foresterie et le changement climatique.

Pour élaborer un programme de formation pertinent et efficace, il est crucial de comprendre les besoins spécifiques des DLE. C'est dans cette optique qu'une réunion a été organisée à l'hôtel Sultani à Kinshasa, le 13 juin 2024. Cette rencontre, facilitée par le Centre de Recherches Interdisciplinaires en Droit de l'Environnement (CRIDE) de l'Université Pédagogique Nationale (UPN), avait pour but de recueillir des informations détaillées sur les besoins des DLE à travers des sessions d'écoute.

1.2. Méthodologie des sessions d'écoute

Pour identifier les besoins des DLE, la méthodologie des sessions d'écoute a été privilégiée. Ces sessions, tenues le 13 juin 2024 à l'hôtel Sultani, ont été structurées en deux groupes de travail : un le matin et un l'après-midi. Les discussions ont été organisées autour de cinq séries de questions visant à recueillir des témoignages directs des DLE et d'identifier leurs besoins en formation.

Les participants ont été répartis en deux groupes de travail :

- Matinée : le premier groupe s'est réuni de 9h30 à 12h30.
- Après-midi : le second groupe a poursuivi les discussions de 14h00 à 17h00.

Chaque groupe a été guidé par un modérateur expérimenté pour faciliter les échanges et garantir que tous les participants puissent s'exprimer librement. Il s'est agi du Professeur Cléo MASHINI MWATHA, assisté de l'équipe du Centre CRIDE/UPN (Professeur Joël BARAKA AKILIMALI) et de l'équipe technique de l'ONG JURISTRALE.

Les sessions ont été structurées autour de cinq séries de questions principales, permettant d'explorer en profondeur les différents aspects des besoins des DLE. Il s'agit des axes suivants :

1. Droits procéduraux et responsabilité ;
2. Sécurité et protection globales ;
3. Création et coordination des coalitions ;
4. Médias et mobilisation/communication ;
5. Besoins globaux de soutien.

Les informations recueillies au cours des sessions d'écoute ont été soigneusement enregistrées et analysées pour identifier les besoins prioritaires et récurrents des DLE. Cette analyse a permis de dégager des thématiques clés et de formuler des recommandations spécifiques pour intégrer ces besoins dans le curriculum du programme de formation prévu par le projet STAND.

1.3. Importance de l'identification des besoins des DLE

L'identification des besoins des DLE est cruciale pour le succès du projet STAND.

Il ressort des sessions d'écoute le constat qu'intégrer ces besoins dans le programme de formation garantit des interventions adaptées aux réalités locales, améliorant ainsi la sécurité, l'efficacité et la résilience des DLE. Cette approche permet de créer un environnement plus sûr, plus juste et plus durable pour la protection de l'environnement et des droits des communautés locales.

2. DROITS PROCÉDURAUX ET RESPONSABILITÉ

Les Défenseurs Locaux de l'Environnement (DLE) ont relevé plusieurs problèmes en matière des droits procéduraux et de responsabilité.

2.1. Droits procéduraux

L'accès à la justice un est véritable défis pour les DLE.

2.1.1. *Recours à la justice*

Les DLE ont souligné avoir recours aux cours et tribunaux :

- soit dans le cadre des activités réalisées : cas de violations des droits environnementaux (infractions environnementales, violations de droits humains, notamment par les écogardes, etc.) ;
- soit pour la défense de leurs intérêts (cas de violations de leurs droits ou de problèmes sécuritaires).

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Nous faisons l'objet des représailles et n'avons pas d'assistance financière pour mener à bien les procès jusqu'à la fin ».

2.1.2. *Obstacles rencontrés sur le plan judiciaire*

Les DLE affirment rencontrer beaucoup d'obstacles et de défis dont :

- La faible capacité et de maîtrise des certains acteurs des questions de droit et de procédure ;
- Les menaces physiques et morales ;
- Les représailles ;
- Le manque d'assistance judiciaire ;
- La corruption au niveau de la justice et le trafic d'influence ;
- La lenteur de la justice ;
- Le manque d'assistance financière pour mener à bien les procès jusqu'à la fin.

2.2. Accès à l'information et participation publique

L'accès à une information précise et à jour est crucial pour les Défenseurs Locaux de l'Environnement (DLE) afin de mener efficacement leurs activités de plaidoyer et de protection de l'environnement. Les DLE ont besoin d'informations sur les opérations forestières, les activités minières, les droits existants, et les régulations en vigueur pour pouvoir documenter les violations, sensibiliser les communautés locales, et interpellier les autorités compétentes.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « L'Information sur les opérations forestières dans le milieu local ; La cartographie des activités forestières ou minières ; Information sur les droits existants qui donne bénéfice à la CL afin de permettre aux DLE de bien mener leur plaidoyer ».

2.2.1. Obstacles rencontrés dans l'accès à l'information et besoins pour les contourner

Les DLE font face à plusieurs obstacles majeurs qui entravent leur accès à l'information nécessaire pour leur travail. Lors des sessions d'écoute, les DLE ont identifié ces obstacles, parmi les plus significatifs qui sont :

2.2.1.1. Opacité des exploitants des ressources naturelles

Les exploitants forestiers et miniers sont souvent peu transparents dans leurs opérations, rendant difficile l'obtention d'informations précises et complètes. Cette opacité peut être délibérée pour cacher des pratiques illégales ou non éthiques.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Opacité des exploitants ; Manque de considération des exploitants à l'égard de DLE » (cas rapportés).

2.2.1.2. Dépendance des chefs locaux aux élites politico-économiques

Les chefs des groupements et les administrateurs des territoires et autres autorités locales sont parfois dépendants des sociétés forestières ou minières pour des raisons économiques ou politiques. Cette dépendance a souvent entraîné une réticence à partager des informations

sensibles avec les DLE. Il y a un besoin sous-entendu de créer un climat de confiance par des dialogues sociaux entre les sociétés impliquées dans l'exploitation des ressources naturelles, les **Extrait des données issues des sessions d'écoute** : « Dépendance des chefs des groupements et des administrateurs de territoires à l'égard des sociétés forestières ou minières ce qui crée de la méfiance dans l'accès à l'information des DLE ».

2.2.1.3. Frais d'accès à l'information

Le coût associé à l'accès à certaines informations, comme les études d'impact environnemental ou les rapports d'exploitation, constitue un obstacle supplémentaire pour les DLE, qui souvent manquent de ressources financières.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Paiement des frais pour accéder aux informations ».

2.2.2. Besoins spécifiques pour surmonter les obstacles d'accès à l'information

Pour surmonter ces obstacles et améliorer leur accès à l'information, les DLE ont identifié plusieurs besoins spécifiques :

2.2.2.1. Mécanismes étatiques pour faciliter l'accès à l'information

Il est crucial que l'État mette en place des mécanismes pour faciliter l'accès à l'information environnementale. Cela pourrait inclure la création de bases de données publiques, de sites web informatifs, et la simplification des procédures administratives pour obtenir des documents officiels.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Mise en place par l'État de mécanisme facile d'accès à l'information notamment un site web permettant de trouver toutes informations possibles ».

2.2.2.2. Analyses bibliographiques

Les DLE ont besoin d'accéder à des analyses bibliographiques et à des ressources documentaires qui peuvent les aider à mieux comprendre les contextes environnementaux et les dynamiques locales. Cela inclut l'accès à des études scientifiques, des rapports gouvernementaux, et d'autres sources fiables d'information.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Il serait judicieux d'accéder aux informations par les analyses bibliographiques ».

2.2.2.3. Enquêtes sur le terrain et missions de suivi

Pour compléter les informations obtenues par des moyens traditionnels, les DLE doivent également mener des enquêtes de terrain et des missions de suivi et de monitoring pour collecter des données de première main sur les activités environnementales.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « L'enquête sur terrain ; Mission de suivi et monitoring ».

3. SÉCURITÉ ET DE PROTECTION GLOBALE DES DLE

Les DLE ont distingué la sécurité physique de la sécurité numérique.

3.1. Besoins de sécurité physique des DLE

Les DLE ont fait état de leur situation de vulnérabilité sécuritaire (exposition des acteurs dans les zones en conflit, répression des acteurs) et ont exprimé un besoin urgent de mesures de sécurité renforcées pour faire face aux menaces croissantes auxquelles ils sont confrontés. Actuellement, plusieurs lacunes compromettent leur sécurité, notamment le double jeu de certains membres de la communauté et la manipulation des autorités politico-administratives. À cet effet, les besoins spécifiques identifiés pour renforcer leur sécurité sont les suivants :

3.1.1. *Collaboration avec les Autorités locales*

Les DLE ont souligné l'importance de la collaboration avec les autorités locales pour garantir leur sécurité. Les mesures proposées incluent :

- Associer les comités de sécurité (ANR, DGM, Police) : Intégrer les comités de sécurité nationaux et locaux pour assurer une protection efficace.
- Impliquer les leaders locaux : Travailler en étroite collaboration avec les chefs coutumiers et autres leaders communautaires pour renforcer le soutien local et la protection.
- Impliquer les notables (le grand chef coutumier et son entourage) : Faire appel aux notables locaux pour assurer une médiation et un soutien au niveau communautaire.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Associer les comités de sécurité (ANR, DGM, Police), Impliquer les leaders locaux, Impliquer les notables (le grand chef coutumier et son entourage) ».

3.1.2. Accords de confidentialité

Pour prévenir les fuites d'informations sensibles et protéger les DLE contre les manipulations, il est crucial de mettre en place des accords de confidentialité. Il ressort des sessions d'écoute que les actions nécessaires à entreprendre comprennent la nécessité de :

- Former les personnes impliquées : Fournir une formation spécifique aux membres des équipes pour qu'ils comprennent l'importance de la confidentialité et les protocoles à suivre.
- Élaborer des accords de confidentialité : Mettre en place des accords formels pour garantir que toutes les informations partagées sont sécurisées.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Former les personnes à impliquer dans les équipes, signer un accord de confidentialité ».

3.1.3. Équipements de communication sécurisés

Les DLE ont besoin d'équipements de communication fiables et sécurisés pour assurer leur sécurité et celle de leurs équipes. Les équipements nécessaires incluent :

- Appareils de communication satellitaire : Utiliser des téléphones satellitaires pour maintenir des communications sécurisées, même dans les zones reculées.
- Équipements de Protection Individuelle (EPI) : Fournir des EPI adaptés pour protéger physiquement les DLE lors de leurs missions.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Se munir d'un appareil de communication satellitaire. Être équipé des EPI ».

3.1.4. Mesures conservatoires de sécurité sur le terrain

Les DLE ont identifié des mesures conservatoires durant leurs missions de terrain à savoir :

- Assurer que les lieux d'hébergement sont sécurisés et recommandés par le chef du village, avec une obligation pour les équipes de rester ensemble.
- Effectuer des consultations préalables pour évaluer les risques sécuritaires avant toute mission sur le terrain.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Le choix du lieu d'hébergement (sécurisé) sur recommandation du chef du village et les équipes sont obligées d'y rester. Consulter sur les questions sécuritaires avant déploiement ».

3.2. Besoins de sécurité numérique

Les Défenseurs Locaux de l'Environnement (DLE) ont exprimé des préoccupations importantes concernant la sécurité numérique, soulignant la nécessité de mesures robustes pour protéger leurs informations et leurs activités en ligne. Les discussions ont révélé plusieurs aspects critiques nécessitant une attention immédiate : le traitement et la publication de l'information, la gestion des réseaux sociaux, la sécurisation des sites internet, et la reconnaissance des risques numériques, en particulier le *hacking*.

Intégrer ces besoins en sécurité numérique dans le programme de formation du projet STAND est vital pour protéger les DLE et leur permettre de poursuivre leur travail sans entrave. En mettant en place des pratiques rigoureuses de traitement et de publication de l'information, en gérant efficacement les réseaux sociaux, en sécurisant les sites internet, et en reconnaissant et en préparant les DLE aux risques numériques, le projet STAND peut offrir un environnement plus sûr et plus sécurisé pour les défenseurs de l'environnement.

3.2.1. Traitement et Publication de l'Information

La manière dont l'information est traitée et publiée est cruciale pour la sécurité des DLE. Une gestion rigoureuse de l'information permet de protéger les données sensibles contre les accès non autorisés et les manipulations.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Traitement de l'information à publier par l'équipe de communication ».

Cela inclut des protocoles stricts pour la vérification et la publication des informations, garantissant que seules les données fiables et sécurisées sont rendues publiques. Des formations sur la gestion de l'information peuvent aider les DLE à comprendre les meilleures pratiques en matière de confidentialité et de sécurité des données.

3.2.2. Gestion des Réseaux Sociaux et Certification des Comptes

La gestion des réseaux sociaux est un domaine où les DLE ont besoin d'outils et de formations pour assurer que leurs comptes sont sécurisés et que les informations diffusées sont authentiques.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Un *community manager* pour gérer tous les Réseaux Sociaux ; Certifier les comptes RS ».

La certification des comptes sur les réseaux sociaux est essentielle pour prévenir les usurpations d'identité et assurer que les informations proviennent de sources vérifiées. Un *community manager* dédié peut jouer un rôle clé en gérant les comptes de manière professionnelle et sécurisée.

3.2.3. Sécurisation du Site-internet

La sécurisation du site internet des DLE est également une priorité. Un site sécurisé protège non seulement les données sensibles mais aussi les utilisateurs du site contre les cyberattaques.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Garantie de sécurité offerte par l'hébergeur du site internet ».

Cela implique de travailler avec des hébergeurs de confiance qui offrent des garanties de sécurité solides et d'implémenter des mesures de protection telles que le chiffrement des données et les pare-feux.

3.2.4. Risques numériques

La reconnaissance des risques numériques, en particulier le *hacking*, est cruciale pour la sécurité des DLE. Le *hacking* peut avoir des conséquences désastreuses, y compris la fuite de données sensibles et la compromission des opérations de défense de l'environnement.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Un des plus grands risques est le *hacking*. Mettre en place un journal interne pour répertorier ; Besoin de formation en cybercriminalité ».

La mise en place d'un journal interne pour répertorier les incidents de sécurité numérique permet de suivre et d'analyser les menaces afin de renforcer les mesures de protection. De plus, des formations en cybercriminalité sont essentielles pour que les DLE comprennent les types de menaces auxquels ils sont confrontés et les stratégies pour les contrer.

4. CRÉATION ET COORDINATION DES COALITIONS

Les DLE ont souligné l'importance des coalitions, lesquels ont contribué à l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles, tout en relevant la nécessité d'un appui en renforcement de capacités, notamment sur les questions de droits et sur la dynamique de groupes.

4.1. Expériences en matière des coalitions des DLE

Il existe des expériences en matière de coalition et des réseaux pour le plaidoyer et en matière de défense de l'environnement. Les DLE ont cité notamment les coalitions suivantes :

- CNCEIB
- RENOI
- GTCRR
- RRN
- DYJEDD
- Publiez ce que vous payez
- ITIE

4.2. Impacts et influences des coalitions sur les activités en matière des plaidoyers

Ces coalitions et regroupent ont contribué notamment à :

- l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles par la participation des réseaux et coalitions de la société environnementale dans plusieurs reformes notamment : agriculture, l'Aménagement (PNAT, du territoire, la politique et la loi foncière, forestière, mine et hydrocarbure) ;
- la production de plusieurs livrables dont : la loi sur l'aménagement du territoire, la politique de l'A.T., le projet de loi sur l'agriculture, le foncier et forestier. Reconnaissance dans l'implémentation de rôle de la société civile environnementale dans la formation de politique publique et l'accompagnement de la population.

4.3. Obstacles et défis en matière de coalition et de coordination des DLE

Les DLE font face à plusieurs obstacles et défis en matière de coalition et de coordination dont :

4.31. Défis dans la coordination avec d'autres défenseurs nationaux

Les DLE ont cité notamment :

- L'absence de vision commune quoiqu'étant membre d'une même coalition ou regroupement ;
- La crise de confiance et la faible transparence entre acteurs ;
- La crise de leadership ;
- Les problèmes de communications (faible circulation de l'information interne et externe) ;
- Les conflits d'intérêts ;
- La gestion des droits et devoirs de membres ;
- Les difficultés d'accès aux ressources financières pour l'animation des coalitions et réseaux ;
- La faible collaboration des réseaux avec les organisations nationales et locales ;
- La concurrence déloyale au sein de la coalition, etc.

4.32. Défis dans la coordination avec d'autres défenseurs internationaux

Les DLE ont cité notamment :

- La substitution par certaines organisations internationales à certaines tâches et/ou missions dévolus aux organisations et coalitions nationales ;
- La faible collaboration des organisations internationales avec les organisations nationales et locales ;
- La crise de confiance et la faible transparence entre acteurs ;
- Les conflits d'intérêts ;
- Les difficultés d'accès aux ressources financières pour l'animation des coalitions et réseaux ;
- La concurrence déloyale, etc.

5. MEDIAS ET MOBILISATION/COMMUNICATION

Les DLE ont relevé que l'accès aux médias est très coûteux, car il faut supporter les frais de diffusion de l'information. Par ailleurs, le manque de professionnalisme de certains journalistes fait notamment que certaines informations soient mal traitées au point de créer des problèmes sécuritaires supplémentaires aux DLE.

5.1. Opportunité des médias pour les DLE

Les médias traditionnels (publics, privés et communautaires) représentent une véritable opportunité pour les DLE, car leurs permettant de véhiculer des messages de sensibilisation, de vulgarisation et de mobilisation de différentes cibles. Grâce à eux, plusieurs cibles peuvent être atteintes en un temps record.

Les réseaux sociaux peuvent donc également servir à sensibiliser, appeler à la solidarité ou encore donner envie d'agir à un public qui ne se serait peut-être jamais senti concerné.

5.2. Obstacles et défis liés à l'utilisation des médias par les DLE

Les DLE font face à plusieurs obstacles majeurs qui entravent leur accès aux médias. Lors des sessions d'écoute, les DLE ont identifié ces obstacles, parmi les plus significatifs qui sont :

5.2.1. Frais d'accès aux médias

Le coût associé à l'accès aux médias constitue un obstacle supplémentaire pour les DLE, qui souvent manquent de ressources financières. En effet, les médias ne diffusent plus les informations gratuitement, il faut déboursier des sommes énormes pour diffuser des informations. Par ailleurs, les prix semblent être fixés à la tête du client.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Paiement des frais pour accéder aux médias ».

5.3. Problèmes de capacités et/ou manque de professionnalisme dans le chef de certains médias

Les DLE doivent fournir des efforts pour bien connaître les médias, notamment les aspects liés aux contenus.

Il a été relevé que plusieurs médias/ journalistes manquent de professionnalisme. Les informations ne sont soit pas traitées correctement, soit pas approfondies, pire encore, certaines sont déformées. Cette situation peut exposer les DLE à des risques sécuritaires supplémentaires lorsque notamment les informations tendent à faire croire que le DLE s'oppose à un politicien, à une autorité ou à une communauté. Pourtant, le journaliste devrait garantir la neutralité de l'information.

Généralement, les DLE se sentent obligés d'apprêter des fiches qui vont orienter les médias.

6. BESOINS GLOBAUX DE SOUTIEN

Les DLE ont souligné le fait d'avoir accès à des soutiens très limités, lesquels sont essentiellement financiers pour la mise en œuvre des projets. Cependant, en cas de problèmes réels sur terrain, ils n'ont quasiment pas d'assistance juridique, ni d'aide humanitaire, ni de soutien financier d'urgence (pour les besoins de protection) et encore moins de soutien psychologique alors que ces derniers risques sont fréquents. Un soutien psychologique leur permettrait de faire face aux pressions de leur travail.

Les DLE ont besoin de plusieurs autres soutiens afin de leur permettre de réaliser leur travail en toute quiétude en vue d'atteindre leurs objectifs tout en s'assurant le minimum de sécurité et de conditions de travail.

6.1. Besoins de soutien psychologique

Les Défenseurs Locaux de l'Environnement (DLE) font face à des risques psychosociaux importants en raison des pressions constantes et des menaces liées à leur travail. Les risques identifiés incluent non seulement des impacts sur la santé mentale mais également des répercussions sur la santé physique et sociale. Ces risques sont accentués par les conflits locaux, les attaques personnelles, et le harcèlement, créant un environnement de travail extrêmement stressant pour les DLE.

En intégrant ces propositions dans les programmes de formation et de soutien psychologique, le projet STAND pourra mieux équiper les DLE pour gérer les défis psychosociaux auxquels ils sont confrontés, leur permettant ainsi de poursuivre leur travail essentiel de défense de l'environnement de manière durable et résiliente.

6.1.1. Risques psychosociaux identifiés

Les DLE ont signalé des risques psychosociaux majeurs qui incluent des attaques verbales et physiques, des **menaces de mort**, et une **stigmatisation continue** de leur rôle au sein de la communauté. Les pressions psychologiques et émotionnelles découlant de ces risques peuvent entraîner des problèmes de santé mentale comme l'anxiété, la dépression, et l'épuisement

professionnel. Les témoignages recueillis lors des sessions d'écoute ont révélé que ces risques sont souvent exacerbés par l'isolement social et le manque de soutien adéquat de la part des autorités locales et des communautés.

6.1.2. Besoins de soutien psychologique

Les DLE ont exprimé un besoin urgent de soutien psychologique pour faire face aux pressions de leur travail. Ce soutien inclut l'accès à des services de conseil et de thérapie pour aider à gérer le stress et les traumatismes. Un extrait des sessions d'écoute indique : « Il est crucial de fournir une formation en psycho pour aider à gérer les risques psychosociaux sur la santé mentale, physique et sociale ». Ce besoin de formation souligne l'importance de développer des compétences en gestion du stress et en résilience parmi les DLE, afin de renforcer leur capacité à continuer leur travail dans des conditions difficiles.

6.1.3. Propositions pour l'accompagnement psychologique des DLE

Pour répondre à ces besoins, plusieurs propositions ont été formulées pour l'accompagnement psychologique des DLE. Parmi celles-ci, la mise en place de programmes de soutien psychologique régulier, incluant des sessions de conseil individuel et de groupe, a été fortement recommandée. Ces programmes pourraient être facilités par des professionnels de la santé mentale expérimentés dans la gestion des traumatismes liés à la défense de l'environnement. De plus, des ateliers de formation sur les techniques de gestion du stress et de renforcement de la résilience devraient être intégrés dans le curriculum du programme de formation prévu. Une autre proposition clé est la création de réseaux de soutien entre DLE pour partager leurs expériences et offrir un soutien mutuel, créant ainsi une communauté solidaire capable de résister aux pressions externes.

6.2. Autres besoins des DLE

Les DLE ont également besoins d'autres types de soutien à l'instar de l'assistance juridique, de l'aide humanitaire, de la sécurité de leurs matériels, des actions d'atténuation des risques, d'un soutien financier d'urgence (pour les besoins de protection), de renforcement des capacités et, parfois, de réinstallation.

7. BESOINS DE FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Les DLE ont exprimé un besoin urgent de formations continues dans divers domaines pour renforcer leurs compétences et leur efficacité dans la défense des droits environnementaux. Ces besoins incluent des formations en techniques de plaidoyer, en droit de l'environnement, en gestion des conflits, en éthique et transparence ainsi qu'en Sécurité numérique et gestion des réseaux sociaux.

En intégrant ces besoins de formation et de renforcement des capacités dans le programme de formation du projet STAND, les DLE seront mieux équipés pour faire face aux défis complexes liés à la protection de l'environnement. Ces formations contribueront non seulement à améliorer leurs compétences techniques et leurs connaissances juridiques, mais aussi à renforcer leur crédibilité et leur intégrité, ce qui est essentiel pour la réussite à long terme de leurs efforts de plaidoyer et de défense des droits environnementaux.

7.1. Techniques de plaidoyer

Les compétences en plaidoyer sont essentielles pour les DLE afin de mieux défendre les droits des communautés locales et d'influencer les politiques publiques en faveur de la protection de l'environnement. Les DLE ont identifié plusieurs stratégies efficaces pour le plaidoyer, mais ont souligné la nécessité de renforcer ces compétences de manière systématique.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Faire de réunion d'échange avec les différentes parties prenantes ; Faire des entretiens semi-structurés avec les acteurs ; Renforcer la capacité de DLE dans la défense de l'environnement. Des formations spécifiques peuvent inclure des techniques pour la rédaction de rapports, la documentation des violations des droits environnementaux, et la communication stratégique avec les parties prenantes et le grand public ».

7.2. Droit de l'environnement et Gestion des conflits

La connaissance approfondie des procédures légales et des réglementations environnementales est cruciale pour les DLE. En outre, la gestion des conflits est une compétence indispensable compte tenu des fréquents affrontements entre les communautés locales, les exploitants de ressources, et les autorités dans l'accès et le contrôle des ressources naturelles, ce qui conduit souvent à la dégradation des ressources naturelles. Il faut donc associer à la gestion des conflits une perspective de la « political ecology ».

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Le Renforcement des capacités des DLE sur les procédures existantes ; Renforcer la capacité de DLE dans la défense de l'environnement ; Formation sur les techniques d'investigation et technique de publication des rapports sur des conflits des Ressources naturelles. Les formations doivent couvrir les lois environnementales nationales et internationales, les droits des communautés locales, ainsi que les techniques de médiation et de résolution des conflits ».

7.3. Éthique et Transparence (Traçabilité)

Pour améliorer la crédibilité et l'efficacité des DLE, il est crucial de promouvoir des normes élevées d'éthique et de transparence dans leurs activités. Cela inclut la gestion transparente des ressources, l'intégrité dans la collecte et la présentation des informations, et la conduite éthique dans les interactions avec les parties prenantes. Des sessions de formation sur l'éthique peuvent aborder des sujets tels que les conflits d'intérêts, la transparence financière, et les responsabilités professionnelles des DLE. En renforçant l'éthique et la transparence, les DLE peuvent gagner la confiance des communautés locales et des autres parties prenantes, et ainsi accroître l'impact de leurs actions de plaidoyer.

Extrait des données issues des sessions d'écoute : « Organiser des sessions de formation sur l'éthique d'un DLE ; La crise de leadership ; Faible circulation de l'information interne et externe ; Conflit d'intérêts ; Manque éthique des certains DLE ».

7.4. Sécurité numérique et gestion des réseaux sociaux

Les Défenseurs Locaux de l'Environnement (DLE) ont exprimé un besoin de formation en sécurité numérique pour se protéger contre les menaces croissantes de cyberattaques. Une des principales préoccupations est *le hacking*, reconnu comme un risque majeur pouvant

compromettre la confidentialité des données sensibles et la sécurité des opérations. Pour répondre à cette menace, les DLE ont souligné la nécessité de formations spécifiques en cybercriminalité pour comprendre les types de menaces numériques, les techniques de protection, et les mesures de prévention à mettre en place. La mise en place d'un journal interne pour répertorier les incidents de sécurité est également cruciale pour suivre et analyser les tentatives de *hacking*, ce qui permettrait d'améliorer continuellement les protocoles de sécurité et de réagir rapidement en cas de brèche.

En parallèle, la gestion des réseaux sociaux est un autre domaine où les DLE ont besoin de compétences renforcées. La certification des comptes et la gestion professionnelle de leur présence en ligne sont essentielles pour éviter les usurpations d'identité et garantir que les informations diffusées proviennent de sources authentiques. Un community manager dédié pourrait jouer un rôle clé en assurant la sécurité et l'efficacité des communications sur les réseaux sociaux. Des formations spécifiques sur la gestion des réseaux sociaux incluraient des meilleures pratiques pour sécuriser les comptes, des techniques pour développer une communication stratégique et sécurisée, et des méthodes pour interagir de manière éthique et transparente avec le public. Ces compétences sont cruciales pour renforcer la crédibilité et la sécurité des DLE dans leur plaidoyer environnemental.

8. CONCLUSION

Les besoins exprimés par les Défenseurs Locaux de l'Environnement (DLE) révèlent des défis complexes et variés auxquels ils sont confrontés dans leur mission cruciale de protection de l'environnement et des droits des communautés locales. Ces besoins, identifiés lors des sessions d'écoute et des questionnaires dans le cadre du projet STAND, soulignent l'importance de stratégies adaptées et de soutien adéquat pour renforcer leur capacité à opérer efficacement et en toute sécurité.

En définitive, les besoins formulés par les DLE mettent en lumière des aspects cruciaux de leur travail nécessitant un soutien urgent et ciblé. Le projet STAND, en intégrant ces besoins dans son programme de formation et de soutien, vise à créer un environnement plus sûr et plus efficace pour les DLE. En répondant directement à ces besoins, le projet STAND ne se contente pas seulement de renforcer les capacités des DLE, mais contribue également à la protection durable de l'environnement et des droits des communautés locales, en s'assurant que ces défenseurs essentiels disposent des outils et du soutien nécessaires pour poursuivre leur mission vitale.

Fait à Kinshasa, le 15 juin 2024

Sommaire

O.	Résumé.....	4
1.	INTRODUCTION	6
1.1.	Contexte d'identification des besoins des DLE	6
1.2.	Méthodologie des sessions d'écoute	7
1.3.	Importance de l'identification des besoins des DLE.....	7
2.	DROITS PROCÉDURAUX ET RESPONSABILITÉ	9
2.1.	Droits procéduraux	9
2.1.1.	<i>Recours à la justice.....</i>	9
2.1.2.	<i>Obstacles rencontrés sur le plan judiciaire</i>	9
2.2.	Accès à l'information et participation publique	10
2.2.1.	<i>Obstacles rencontrés dans l'accès à l'information et besoins pour les contourner</i>	10
2.2.1.1.	Opacité des exploitants des ressources naturelles	10
2.2.1.2.	Dépendance des chefs locaux aux élites politico-économiques	10
2.2.1.3.	Frais d'accès à l'information	11
2.2.2.	<i>Besoins spécifiques pour surmonter les obstacles d'accès à l'information</i>	11
2.2.2.1.	Mécanismes étatiques pour faciliter l'accès à l'information	11
2.2.2.2.	Analyses bibliographiques	12
2.2.2.3.	Enquêtes sur le terrain et missions de suivi.....	12
3.	SÉCURITÉ ET DE PROTECTION GLOBALE DES DLE.....	13
3.1.	Besoins de sécurité physique des DLE	13
3.1.1.	<i>Collaboration avec les Autorités locales.....</i>	13
3.1.2.	<i>Accords de confidentialité</i>	14
3.1.3.	<i>Équipements de communication sécurisés.....</i>	14
3.1.4.	Mesures conservatoires de sécurité sur le terrain.....	14
3.2.	Besoins de sécurité numérique	15
3.2.1.	Traitement et Publication de l'Information.....	15
3.2.2.	Gestion des Réseaux Sociaux et Certification des Comptes.....	16
3.2.3.	Sécurisation du Site-internet	16
3.2.4.	Risques numériques	16
4.	CRÉATION ET COORDINATION DES COALITIONS	18
4.1.	Expériences en matière des coalitions des DLE	18
4.2.	Impacts et influences des coalitions sur les activités en matière des plaidoyers.....	18
4.3.	Obstacles et défis en matière de coalition et de coordination des DLE.....	18
4.3.1.	<i>Défis dans la coordination avec d'autres défenseurs nationaux</i>	19
4.3.2.	<i>Défis dans la coordination avec d'autres défenseurs internationaux</i>	19

5.	MEDIAS ET MOBILISATION/COMMUNICATION	20
5.1.	Opportunité des médias pour les DLE	20
5.2.	Obstacles et défis liés à l'utilisation des médias par les DLE	20
5.2.1.	Frais d'accès aux médias	20
5.3.	Problèmes de capacités et/ou manque de professionnalisme dans le chef de certains médias 21	
6.	BESOINS GLOBAUX DE SOUTIEN	22
6.1.	Besoins de soutien psychologique	22
6.1.1.	Risques psychosociaux identifiés.....	22
6.1.2.	Besoins de soutien psychologique.....	23
6.1.3.	Propositions pour l'accompagnement psychologique des DLE.....	23
6.2.	Autres besoins des DLE	23
7.	BESOINS DE FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS.....	24
7.1.	Techniques de plaidoyer	24
7.2.	Droit de l'environnement et Gestion des conflits	24
7.3.	Éthique et Transparence (Traçabilité)	25
7.4.	Sécurité numérique et gestion des réseaux sociaux	25
8.	CONCLUSION	27